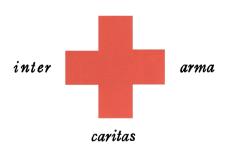
JUILLET 1956

REVUE INTERNATIONALE

DE LA

CROIX-ROUGE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

à Genève

MM. MAX HUBER, docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale, président d'honneur (1923) 1

LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, président (1946)

JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h. c. (1919)

M¹¹⁰ LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)

MM, CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)

MARTIN BODMER, docteur en philosophie h. c., vice-président (1940)

ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)

PAUL CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)

EDMOND GRASSET, docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut d'hygiène (1946)

PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)

HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)

ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)

RODOLFO OLGIATI, ancien directeur du Don suisse (1949)

M^{11e} MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)

MM FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, vice-président (1951)

MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946 (1952)

ERNEST NOBS, ancien conseiller fédéral (1952)

GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

Direction:

MM ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif

JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales

¹ Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.

Votre Banque...



BANQUE SUISSE GENÈVE

2. rue de la Confédération

BALE ZURICH ST-GALL LAUSANNE NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS SCHAFFHOUSE BIENNE LONDRES NEW-YORK



CAPITAL ET RÉSERVES FRS 268 MILLIONS

Laboratoires

SAPOS S. A.

Spécialités pharmaceutiques



RUE GUSTAVE-MOYNIER

LES

LABORATOIRES VIFOR

S. A.

fabriquent, exportent

une gamme étendue de produits pharmaceutiques



GENÈVE (Suisse)

SOCIÉTÉ ANONYME

FIDUCIAIRE SUISSE

BALE

Freiestrasse 90

Zurich

Taistrasse 80

Genève

Rue du Mont-Blanc 3

Lausanne

Place St-François I4B

ORGANISATIONS•REVISIONS•EXPERTISES

QUESTIONS FISCALES

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 451

JUILLET 1956

SOMMAIRE

Colonel brigadier Hans Meuli: De la neutralité du personnel sanitaire au	Pages
cours des hostilités	377
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE	
Une publication du CICR	395
Vingt années d'activité au CICR	398
Visite au CICR du Président de la République d'Indonésie	399
Conventions de Genève	400
NOUVELLES DE SOCIÉTÉS NATIONALES	
Canada	401
Espagne	402
Etats-Unis	404
CHRONIQUE	
Assistance collective. — Colonne motorisée de secours de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale	407
FAITS ET DOCUMENTS	
Transfusion sanguine	413
Le congrès international pour la défense et la réhabilitation sociale du lépreux	417
Le développement du droit international médical	419
BIBLIOGRAPHIE	
Le progrès social par l'aménagement des collectivités (JG. L.)	423

A TRAVERS LES REVUES

SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

EN LANGUE ANGLAISE

Jean S. Pictet: Red Cross Principles (X). — News Items.

EN LANGUE ESPAGNOLE

Jean S. Pictet: Los Principios de la Cruz Roja (XI). — Noticias breves.

EN LANGUE ALLEMANDE

Jean S. Pictet: Die Grundsätze des Roten Kreuzes (XI). — Kurznachrichten.

LA

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE est publiée, à la fin de chaque mois, par le Comité international de la Croix-Rouge

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I. 1767

Abonnement un an : Fr. 20,-; le numéro Fr. 2,-

Pour les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (Fr. s. 20,50).

Rédaction: JEAN-G. LOSSIER